

## Conseil municipal du 15/10/21

Présents : 13 conseillers  
Excusés : M. Follot, F. Démoly

### 1. Nomination du secrétaire de séance, approbation du compte rendu du conseil municipal du 26/08/21

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA  
Secrétaire adjoint : Philippe PERRET

Le compte rendu de la séance du 26 août est approuvé à l'unanimité.

### Accueil du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

La nouvelle équipe du CMJ s'est présentée à tour de rôle.

Le Maire (Eliott Quincey) et ses adjoints (Elisa Othenin & Lénaïck Henzelin) ont présenté leur souhaits et engagements pour ce mandat.

Ce CMJ est composé de 16 conseillers (11 filles et 5 garçons), issus de classes de CM1/CM2/ 6<sup>ème</sup>. + 2 enfants de 5<sup>ème</sup> au vu de la durée courte de leur mandat précédent (due à la crise sanitaire).

### 2. Décision modificative n°1

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget.

Suite à des dépenses imprévues pour un montant total de 8 000 €, il est nécessaire d'effectuer une bascule équivalente entre les sections de fonctionnement et d'investissement. Parmi celles-ci :

- Dépassement budgétaire dans le cadre des travaux de mise aux normes PMR de la Maison du Temps Libre.
- Création rue de la Chapelle d'un nouveau regard d'évacuation des eaux pluviales pour absorber les débordements chez certains riverains lors de fortes pluies.
- Achat d'équipements techniques de maintenance pour la mairie et l'atelier Municipal.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Avis sur le projet d'arrêté préfectoral réglementant l'entretien et la destruction des haies, bosquets, ourlets forestiers et ronciers

Monsieur le Préfet sollicite l'avis de la commune, sur le projet d'arrêté réglementant l'entretien et la destruction des haies, bosquets, ourlets forestiers et ronciers dans le département. La doctrine régionale prévoit que du 15 mars au 31 août, les travaux sur les haies, bosquets et ourlets forestiers doivent être évités afin de favoriser la préservation de la faune et de participer à limiter les dégâts en cas de crue. Ne sont pas concernés les cas liés à des risques sur voirie ou de sécurité générale. Par conséquent, il s'avère nécessaire de réviser l'arrêté préfectoral de 2006.

Devant le manque de précision du texte qui ne distingue pas de manière claire les parcelles agricoles ou forestières, des parcelles privées d'habitation, le conseil municipal émet un avis défavorable.

**10 avis défavorables, 2 abstentions, 2 favorables.**

### 4. Motion relative à l'ouverture des négociations de rachat de la branche nucléaire de Général Electric par EDF.

Mr Le Maire donne lecture de la motion adressée aux communes dont le soutien est sollicité par le Président du Conseil Départemental, suite à l'adoption à l'unanimité des conseillers départementaux du Territoire de Belfort lors de sa séance du 23 septembre 2021.

**La motion est adoptée à l'unanimité.**

### 5. Rapport d'activité 2020 de Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les conseillers municipaux des communes membres (dont Dorans) et de tout établissement public de coopération intercommunale, doivent être informés des activités de l'établissement, notamment par la communication au Maire d'un rapport annuel qui doit être adressé avec le compte administratif avant le 30 septembre.

Ce rapport, présenté aux élus, est consultable en mairie ou directement sur le site internet du « Grand Belfort ».

### 6. Informations diverses - Dorans

#### • **ONF (Office National des Forêts)**

L'Etat propose aux communes impactées (dont Dorans), des subventions afin de participer au reboisement des zones forestières dévastées par les scolytes. Le dossier est en cours d'étude par la commission municipale.

Pour rappel, le scolyte (favorisé par le réchauffement climatique) qui pullule en particulier dans l'Est de la France, tue les arbres en les asséchant.

#### • **Rencontre Gendarmerie et gardes champêtres**

En raison des constatations de plus en plus fréquentes d'incivilités liées à la vitesse (pour info, 2 animaux domestiques tués récemment) ou au non-respect du Code de la Route (ex. stop rue de la Chapelle), Mr le Maire a reçu en mairie ces 2 institutions pour la mise en place de mesures exceptionnelles et d'actions fortes.

L'ensemble des élus adhère fortement à ces actions afin de lutter contre une situation devenue intolérable.

#### • **Rencontre avec le SMTC (OPTYMO)**

Les élus de la commune ont sollicité le directeur du réseau OPTYMO afin de lui demander d'étudier la mise en place d'une desserte de transport en commun, régulière, permettant de rejoindre facilement le réseau existant. Le directeur s'est engagé à formaliser, après étude, plusieurs propositions qui seront ensuite présentées aux élus.

#### • **Personnel municipal**

- Une stagiaire a intégré le secrétariat de la mairie de Dorans 1 à 2 jours par semaine jusqu'à la mi-décembre et ceci dans le cadre du dispositif de formation des secrétaires de mairie (partenariat CNFPT/Centre de Gestion/Pôle Emploi). Le financement est effectué par le Conseil Régional.

- Prolongation du congé maladie d'un agent technique de la commune jusqu'au 30/04/2022, conformément à l'avis du comité médical du Centre de Gestion du Territoire de Belfort.

- Démission de l'agent d'entretien des locaux communaux. Une procédure de recrutement pour une durée de 5h30/semaine va être engagée et diffusée.

#### • **Carte Avantages Jeunes**

18 ados doranais de 15 à 17 ans, ont reçu en mairie, la carte « Avantages Jeunes », offerte par la commune sur proposition de la commission Jeunesse. Cette carte permet de bénéficier d'avantages commerciaux chez un nombre important de partenaires en Bourgogne-Franche-Comté.

### Informations Travaux – Dorans

#### • **Construction de l'antenne-relais sur le terrain d'un particulier de Botans (limitrophe Dorans)**

Suite à la mobilisation des élus du conseil municipal de Dorans, de l'intervention des services de l'Etat (sur sollicitation des élus) et à l'affaissement de la « doline » (cavité naturelle permettant la circulation d'eau souterraine), les travaux de construction ont été définitivement suspendus. Le maître d'ouvrage a été mis en demeure par les services de l'Etat, de remettre en état le site.

#### • **Travaux à la Maison du Temps Libre**

Les travaux de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et d'isolation intérieure sont pratiquement terminés.

## DATES A RETENIR

### Informations diverses – Grand Belfort

#### • **Traitement des déchets au Grand Belfort**

Les « référents déchets » des communes du Grand Belfort ont été réunis pour faire un état des lieux de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (particuliers et déchetteries) dans le département.

Les collectes, toutes confondues, sont passées de 35 000 tonnes en 1999, à 57 000 tonnes en 2019 (+ 60 %).

La part des ordures ménagères est passée de 29 000 tonnes en 1999, à 22 000 tonnes en 2019 (- 40 %).

La part du recyclage augmente régulièrement (15kg/an/hab. en 1999 à 59kg/an/hab. en 2019). Mais elle reste en dessous des objectifs fixés par le Grand Belfort.

Les axes de travail du Grand Belfort pour les années à venir : réduction des émissions de déchets par une campagne de communication, amélioration du tri, amélioration des circuits de collectes, réduction des nuisances.

Un point spécifique sur notre commune a été demandé par Mr Dorian Chevallier (notre référent déchets) afin d'identifier nos axes de progrès sur le sujet.

#### • **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Son objectif est de permettre aux collectivités de coordonner la transition énergétique et climatique sur leur territoire. Ce nouveau rapport, disponible sur le site du Grand Belfort, met entre autres en lumière le retard pris par le département sur le déploiement des énergies renouvelables :

<http://www.grandbelfort.fr/fr/environnement/le-plan-climat-air-energie-territorial.html>

Ses objectifs sont :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire pour contribuer à réduire le changement climatique.
- La préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante.
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale.

L'énergie est le principal levier dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec trois axes de travail :

- La sobriété énergétique,
- L'amélioration de l'efficacité énergétique,
- Le développement des énergies renouvelables.

Un forum est en ligne sur le site du Grand Belfort. Si vous voulez y participer, et poser vos questions, voici le lien : <https://palnclimat-grandbelfort.fr>

#### • **Visites du Député et du Sénateur à Dorans**

✓ Le Député Michel Zumkeller sera présent en mairie le 22 novembre à 13h30 dans le cadre de sa permanence départementale, afin d'écouter les habitants du village.

✓ Le Sénateur Cédric Perrin, rencontrera les élus du Conseil Municipal des Jeunes le 18 décembre lors de leur séance de conseil.

#### • **Prochaine séance du Conseil Municipal des Jeunes**

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunira le **samedi 13 novembre à 10h** en mairie.

Merci aux jeunes conseillers pour leur présence à ce conseil municipal des adultes et pour leur participation active lors de cette séance.

## ACTION, RECHERCHE DE MATERIEL & DE BENEVOLES

#### • **Opération recyclage de téléphones mobiles**

L'Association des Maires de France du Territoire de Belfort et Orange s'allie pour une vaste opération de collecte et recyclage des téléphones mobiles. Ceci valorisera notre engagement commun pour la planète.

Vous pouvez déposer vos anciens mobiles **jusqu'au 30 octobre à la boulangerie de Dorans.**

Nous les remercions fortement de nous avoir permis d'organiser cette opération dans leurs locaux.

#### • **Décorations de Noël dans le village**

La Commission Environnement/Fleurissement recherche pour les décorations de Noël de notre village :

- ✓ de la peinture (fond de pot) surtout de couleur rouge et blanc,
- ✓ des chutes de contreplaqué (pas trop petites),
- ✓ des planches d'environ 1,50 m - 2 m.

Si vous souhaitez venir préparer ces décors pour les fêtes de fin d'année avec l'équipe actuelle, vous êtes les bienvenus.

Renseignements en mairie.

## **IMPORTANT**

#### • **Inscription pour le bois de chauffage**

Les personnes intéressées pour l'achat de bois (façonné ou non façonné), sont invitées à s'inscrire, soit directement en mairie, ou par mail ([mairie.dorans@orange.fr](mailto:mairie.dorans@orange.fr)) **avant le 30/11 impérativement.**

**Au-delà de cette date l'ONF ne pourra plus attribuer de lots supplémentaires**

# MAIRIE DE DORANS



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 15/10/2021



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: [mairie.dorans@wanadoo.fr](mailto:mairie.dorans@wanadoo.fr)



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros